

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 18 DECEMBRE 2025 A 19H30

L'an 2025, le 18 décembre à 19:30, le Conseil Municipal de la commune de FEUCHY s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger POTEZ, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèses ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 12 décembre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 12 décembre 2025.

Présents : Mr Roger POTEZ, Maire, Mr Jean-Luc PECQUEUR, 1^{er} Adjoint, Mr Serge CHIVOT, 2^{ème} Adjoint, Mme Mélanie BECU, 3^{ème} Adjointe, Mme Christelle PISZCZEK, Mr Jean-Michel GIVRY, Mme Béatrice BOUTEMY-MARTIN, Mr Didier LANCEL, Mme Corinne MOUQUET-BOUTTEMY, Mr Olivier DUBLEUMORTIER, Conseillers Municipaux.

Absent excusé et pouvoir :

Mr Jean BERGHE, absent excusé, qui a donné pouvoir à Mr Roger POTEZ pour le représenter et voter en ses lieu et place.

Absents excusés : Mr Frédéric RICHARD, Mme Christine BOULOGNE et Mr Bruno CREPIN.

Absente : Mme Laurence JOSSEE.

A été nommé secrétaire de séance : Mr Jean-Michel GIVRY.

1-Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil Municipal en date du 13 novembre 2025.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée, de procéder à l'approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal en date du 13 novembre 2025. Il demande aux conseillers municipaux, présents ou représentés, s'il y a des observations éventuelles ?

Il n'y en a pas. Le procès-verbal de la réunion ordinaire en date du 13 novembre 2025 est approuvé, à l'unanimité, des membres présents ou représentés.

Résultats du vote : UNANIMITE

2- Travaux en régie au titre de l'exercice 2025

DELIBERATION

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux, présents ou représentés, que les travaux en régie permettent de restituer à la section de fonctionnement le montant des charges qu'elle a supportées au cours de l'année pour des travaux, ayant le caractère de travaux d'investissement et entrepris par les agents communaux.

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que les travaux ainsi réalisés, contribuent à la valorisation du patrimoine communal et mettent en œuvre des moyens humains, des matériels, de l'outillage et des fournitures acquis ou loués, pouvant être comptabilisés au titre des travaux en régie. Cette implication permet de limiter le recours à des entreprises privées, dont les prestations sont plus onéreuses.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, les travaux en régie effectués en 2025 par les agents des services techniques municipaux et détermine, par opération, les frais de personnel suivant leurs catégories d'emploi.

TRAVAUX EN REGIE					
CREATION D'UN TALUS SIS RUE D'ARRAS-PARTIE 2					
Achat de fournitures					
N° DE MANDATS ET DE BORDEREAUX	IMPUTATIONS	DATES	FOURNISSEURS	MATIERES PREMIERES	MONTANTS TTC
32/8	60628	05/02/2025	BRICO DEPOT	POUTRE-COLLE	423.20
33/8	60628	05/02/2025	BRICO DEPOT	BETON-POUTRE	230.60
34/8	613	05/02/2025	SALTI	LOCATION NACELLE	514.56
73/18	613	19/02/2025	SALTI	LOCATION CHARGEUSE	130.54
76/20	60632	25/02/2025	BRICO DEPOT	AERO FLUO-FER ELC+VARIATEUR	66.86
77/20	60632	25/02/2025	BRICO DEPOT	FEUILLE SILEX-MASTIC-KIT LISSAGE	25.88
143/42	61521	25/03/2025	EQIOM BETONS	BETON	277.64
147/43	60628	01/04/2025	BRICO DEPOT	SABLE-CIMENT-FIL TENSION TENDEUR	72.08
162/51	60632	15/04/2025	BRICO DEPOT	FLEXPRO-COLLIERS-PINCEAUX- ENROULEUR-LASUR	354.40
Total des fournitures					2 095.76 €

FEUCHY – Procès-Verbal du Conseil Municipal – 18/12/2025

2025/67

TRAVAUX EN REGIE					
CREATION D'UN TALUS SIS RUE D'ARRAS-PARTIE 2					

Achat de fournitures FRAIS DE PERSONNEL						
Main d'œuvre						
		IM	Nb Heures	Catégorie	Taux Horaire	Total
	NBI INCLUDE	417	280	C	14.02	3925.60
	NBI INCLUDE	371	280	C	12.36	3460.80
	SMIC HORAIRE	-	416	-	11.88	4942.08
Total des frais de personnel						12 328.48 €
TOTAL GENERAL						14 424.24 €

TRAVAUX EN REGIE						
REFECTION DE LA CLÔTURE ET DU PORTAIL AU BASSIN DE RETENTION D'EAU SIS CÔTE VOUTE						
Achat de fournitures						
N° DE MANDATS ET DE BORDEREAUX	IMPUTATIONS	DATES	FOURNISSEURS	MATIERES PREMIERES	MONTANTS TTC	
627/168	60632	20/11/2025	FRANS BONHOMME	GAINES TPC	41.98	
638/171	60628	24/11/2025	BRICO DEPOT	BETON	148.75	
661/176	60632	28/11/2025	BRICO DEPOT	TIGES-DISQUES-TOILE REPARATION	236.62	
684/183	60632	9/12/2025	BRICO DEPOT	BETON-FIL DE TENSION	81.90	
686/183	61521	9/12/2025	PROLIANS	GRILLAGE ET POTEAUX	360.31	
Total des fournitures					869.56€	
REFECTION DE LA CLÔTURE ET DU PORTAIL AU BASSIN DE RETENTION D'EAU SIS CÔTE VOUTE						
Achat de fournitures FRAIS DE PERSONNEL						
Main d'œuvre						
		IM	Nb Heures	Catégorie	Taux Horaire	Total
	NBI INCLUDE	417	35	C	14.02	490.70
	NBI INCLUDE	371	35	C	12.36	432.60
	SMIC HORAIRE	-	70	-	11.88	831.60
Total des frais de personnel						1 754.90€
TOTAL GENERAL						2 624.46€

FEUCHY – Procès-Verbal du Conseil Municipal – 18/12/2025

2025/68

Compte tenu de ce qui précède, Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer le transfert comptable du montant total des travaux en régie susmentionnés effectués au titre de l'exercice 2025.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents ou représentés,

DECIDE

- D'approuver les transferts comptables relatifs aux travaux en régie opérés par les agents techniques municipaux pour l'exercice 2025. Ceux-ci s'élevant à la somme de 17 048.70 euros sont repris en détail, comme ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT (CHAPITRE 042)

<u>MANDATS</u>	<u>TITRES</u>
023 : virement à la section d'investissement 17 048.70 €	
Chapitre 011 (comptes classe 6) 2 965.32 €	722 : Immobilisations corporelles 17 048.70 €
Chapitre 012 : 14 083.38 €	
<u>TOTAL : 17 048.70 €</u>	<u>TOTAL : 17 048.70 €</u>

SECTION D'INVESTISSEMENT (CHAPITRE 040)

<u>MANDATS</u>	<u>TITRES</u>
<u>Article 212</u> : Agencement et aménagement de terrains 14 424.24 €	
<u>Article 2138</u> : Autre construction 2 624.46 €	021 : virement de la section de fonctionnement 17 048.70 €
<u>TOTAL : 17 048.70 €</u>	<u>TOTAL : 17 048.70 €</u>

DIT : que Monsieur le Maire et le Comptable Public assignataire de la collectivité sont chargés, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Résultats du vote : UNANIMITE

3. Aide exceptionnelle pour le menuisier ayant réalisé le traîneau du père Noël.

DELIBERATION

Monsieur Jean-Luc PECQUEUR, Maire-Adjoint, Président de séance, fait part aux Conseillers Municipaux, présents ou représentés, que dans le cadre de

l'organisation du marché de Noël 2025, la confection à taille réelle d'un traîneau de Noël a entièrement été réalisée en bois par un jeune menuisier.

Il explique que les dépenses en matériel et en peinture ont été prises en charge en totalité par la commune de FEUCHY.

Considérant ce qui précède, Monsieur Jean-Luc PECQUEUR, Maire-Adjoint, propose à l'assemblée de lui verser une aide financière exceptionnelle afin de le rétribuer pour le temps passé et la qualité d'exécution de ce traîneau.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents ou représentés,

DECIDE

- D'octroyer et de verser à Monsieur POTEZ Ugo, une aide exceptionnelle d'un montant égal à 500 euros, afin de participer financièrement aux travaux de menuiserie effectués dans le cadre de la réalisation du traîneau du père Noël.

DIT : que les crédits nécessaires à cette dépense seront inscrits au Budget Primitif de l'exercice en cours.

DIT : que Monsieur le Maire et le Comptable Public assignataire de la collectivité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Résultats du vote : UNANIMITE

4- Décisions Modificatives (DM) Budgétaires.

DELIBERATION

Monsieur le Maire expose aux Conseillers Municipaux, présents ou représentés, qu'afin d'être en conformité avec le principe de sincérité budgétaire, il est nécessaire de régulariser sur l'exercice en cours, certaines dépenses dont nous n'avons pas connaissances lors de l'élaboration du Budget Primitif.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents ou représentés,

FEUCHY – Procès-Verbal du Conseil Municipal – 18/12/2025

2025/70

DECIDE

- D'effectuer les Décisions Modificatives (DM) Budgétaires, comme ci-après :

ARTICLES	LIBELLES DES ARTICLES	DM
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
CHAP 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	

60612	ENERGIE-ELECTRICITE	-	7 300€
60632	FOURNITURE DE PETITS EQUIPEMENTS	+	4 100 €
60633	FOURNITURES DE VOIRIES	-	1 000 €
6064	FOURNITURE NON STOCKEES FOURNITURES ADMINISTRATIVES	+	2 200 €
6065	FOURNITURES NON STOCKEES LIVRES-DISQUES-CASSETTES...	+	800 €
6067	FOURNITURES NON STOCKEES FOURNITURES SCOLAIRES	+	200 €
615228	ENTRETIEN ET REPARATION SUR AUTRES BATIMENTS	-	4 500€
615231	ENTRETIEN ET REPARATION SUR VOIRIES	+	1 000 €
61558	ENTRETIEN ET REPARATION SUR AUTRES BIENS MOBILIERES	+	800 €
6161	PRIMES D'ASSURANCES MULTIRISQUES	-	1 000 €
617	ETUDES ET RECHERCHES	+	3 700 €
618	DIVERS SERVICES EXTERIEURS	+	1 000 €
626	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATINS	-	300 €
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	+	100 €
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A DES TIERS	+	200 €
CHAP 012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		
64168	AUTRES EMPLOIS AIDES	-	6 000€
6450	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	+	4 000 €
6470	AUTRES CHARGES SOCIALES	+	2 000 €
CHAP 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
65131	BOURSES	-	600 €
65315	FORMATIONS	+	100 €
65748	SUBV DE FONTIONNEMENT AUX AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	+	500 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
CHAP 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
2131	CONSTRUCTIONS BATIMENTS PUBLICS	+	15 000 €
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	-	25 000 €
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	+	10 000€

DIT : que Monsieur le Maire et le Comptable Public assignataire de la collectivité sont chargés, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Résultats du vote : UNANIMITE

FEUCHY – Procès-Verbal du Conseil Municipal – 18/12/2025

2025/71

5-Enquête publique unique sur les installations classées pour la protection de l'environnement : Avis du Conseil Municipal sur le projet de contournement de TILLOY-LES-MOFFLAINES.

DELIBERATION

Sur rapport de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal de la commune de FEUCHY est saisi d'une demande d'avis de Monsieur le Préfet du PAS-DE-CALAIS, concernant le dossier d'enquête publique unique :

- Préalable à la déclaration d'utilité publique du projet du contournement de TILLOY-LES-MOFFLAINES (RD60) ;
- Portant sur la mise en compatibilité du PLUi de la CUA ;
- Portant sur la demande d'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau.

Ce projet consiste en la création d'un contournement routier de 2.77 Km reliant la RD 939 et la RD 60. L'opération se situant en zone agricole, la mise en compatibilité du PLUi de la CUA est nécessaire pour permettre la réalisation de cette voirie.

Afin de recueillir les avis et éventuelles observations d'un large public sur un registre ouvert à cet effet, Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que cette enquête se déroulera pendant 40 jours consécutifs du 8 décembre 2025 au 16 janvier 2026 inclus sur les communes de TILLOY-LES-MOFFLAINES, FEUCHY, BEAURAINS et NEUVILLE-VITASSE.

Aujourd'hui, Monsieur le Maire informe l'assemblée que toute observation écrite ou orale relative à ce dossier pourra être consignée au registre d'enquête par Monsieur Henri WIERZEJEWSKI, Proviseur des Lycées en retraite, désigné Commissaire-Enquêteur ou à défaut par son suppléant désigné.

Pour ces motifs, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur ce dossier tel qu'il a été porté par le Conseil Départemental du PAS-DE-CALAIS.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, des membres présents ou représentés,

DECIDE

- D'émettre un avis favorable sur le projet susmentionné, tel qu'il a été proposé et présenté par le Conseil Départemental du PAS-DE-CALAIS.

Résultats du vote : MAJORITE

Pour : (2) : Mr Roger POTEZ et Mr Jean BERGHE (Procuration)

FEUCHY – Procès-Verbal du Conseil Municipal – 18/12/2025

2025/72

Contre : (1) : Mr Jean-Luc PECQUEUR

Abstentions : (8) : Mr Serge CHIVOT, Mme Mélanie BECU, Mme Christelle PISZCZEK, Mr Jean-Michel GIVRY, Mme Béatrice BOUTEMY-MARTIN, Mr Didier LANCEL, Mme Corinne MOUQUET-BOUTTEMY, Mr Olivier DUBLEUMORTIER.

A 21h00, l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Publicité :

En application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Procès-verbal a été affiché à la porte de la mairie.

Le Maire,
Roger POTEZ.

FONCTIONS	NOMS ET PRENOMS	SIGNATURES
1 ^{er} ADJOINT	Mr PECQUEUR Jean-Luc	
2 ^{ème} ADJOINT	Mr CHIVOT Serge	
3 ^{ème} ADJOINTE	Mme BECU Mélanie	

CONSEILLERE	Mme JOSSEE Laurence, absente	Absente
CONSEILLERE	Mme PISZCZEK Christelle	
CONSEILLERE	Mr GIVRY Jean-Michel	
CONSEILLERE	Mme BOUTEMY-MARTIN Béatrice	
CONSEILLER	Mr LANCEL Didier	
CONSEILLERE	Mme BOUTTEMY Corinne	
CONSEILLER	Mr DUBLEUMORTIER Olivier	
CONSEILLER	Mr BERGHE Jean, pouvoir à Mr Roger POTEZ	Roger POTEZ
CONSEILLER	Mr RICHARD Frédéric, absent excusé	Absent excusé
CONSEILLERE	Mme BOULOGNE Christine, absente excusée	Absente excusée
CONSEILLER	Mr CREPIN Bruno, absent excusé	Absent excusé

INDEX CHRONOLOGIQUE DES DELIBERATIONS :

N° des Délibérations	<u>Date</u> De la séance	<u>Objets</u>
---------------------------------	-------------------------------------	----------------------

331-2025-34	18/12/2025	Travaux en régie au titre de l'exercice 2025.
331-2025-35	18/12/2025	Aide exceptionnelle pour le menuisier ayant réalisé le traîneau du père Noël.
331-2025-36	18/12/2025	Décisions Modificatives (DM) budgétaires.
331-2025-37	18/12/2025	Enquête publique unique sur les installations classées pour la protection de l'environnement : Avis du Conseil Municipal sur le projet de contournement de TILLOY-LES-MOFFLAINES.